

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

Original : anglais

Original : English

COMITE DE CONCERTATION PERMANENT REUNION EXTRAORDINAIRE DU 9 AOUT 1995

Cette réunion a été consacrée principalement à la mise au point du projet d'ordre du jour révisé et des documents de travail destinés à la prochaine réunion du TREF, les 29 et 30 août. Le Directeur général était présent pour la discussion des points 1, 2 et 3 indiqués ci-dessous.

1. Rapport sur une partie des données recueillies sur la rémunération

Ce rapport contenant des données sur des salaires de début de carrière a été mis au point pour distribution au TREF sous réserve d'un certain nombre d'amendements et de réserves concernant, en particulier, des incertitudes sur les analyses comparatives des fonctions techniques de R&D dans l'industrie et les postes supérieurs en général. Il a été convenu d'organiser une réunion sur ce point au début de septembre avec les consultants extérieurs qui ont fourni les données. Il a été en outre convenu de compléter celles relatives au CEA/France et à l'ETH/Zürich avant la réunion du TREF en août et de poursuivre la vérification de certaines des données. En plus des réserves qu'elle avait exprimées, l'Association du personnel a souligné son objectif d'arriver à une comparaison aussi juste que possible et a attiré l'attention sur l'écart croissant entre les rémunérations au CERN et celles des autres organisations intergouvernementales étudiées. Les discussions informelles sur l'interprétation des données présentées dans ce rapport continueront entre des représentants de la Direction et de l'Association du personnel.

2. Rémunération des boursiers détenteurs d'un doctorat

Le Comité a pris note des données fournies dans ce document à des fins de comparaison et concernant les boursiers du CERN détenteurs d'un doctorat et les catégories similaires de personnel dans six autres organisations. Ces données avaient été préparées à la suite de discussions qui avaient eu lieu aux réunions du Comité des directives scientifiques et du Comité des finances en juin 1995. Le document a été approuvé pour transmission au TREF sous réserve de quelques amendements et corrections. Les représentants de l'Association du personnel ont déclaré qu'ils ne prendraient pas position sur des conclusions à tirer de ce document avant que certains autres aspects qui s'y rattachent aient été examinés.

3. Difficultés de recrutement du personnel du CERN

Le Comité a approuvé ce document, qui fournit des informations demandées dans le cadre de l'actuel examen des rémunérations, sous réserve de certains amendements concernant le nombre de démissions de membres du personnel titulaires.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE EXTRAORDINARY MEETING ON 9 AUGUST 1995

This meeting was devoted mainly to finalising the revised Draft Agenda and working documents for the next session of TREF on 29 and 30 August. The Director-General attended this meeting of the SCC for discussion of items 1, 2 and 3 indicated below.

1. Report on part of remuneration data collected

This report containing data on starting salaries was finalised for distribution to TREF subject to a number of amendments and reservations concerning, in particular, uncertainties regarding job benchmarking of R+D engineering functions in industry and senior positions in general. It was agreed to organise a meeting on that point early in September with the external consultants who provided the data. It was further agreed to complete missing data for CEA/France and ETH/Zurich prior to the meeting of TREF in August, and to proceed with further checking of some of the data. In addition to the reservations which it had expressed, the Staff Association underlined its aim for as fair a comparison as possible and drew attention to the increasing gap between remunerations at CERN and those of other inter-governmental organizations surveyed. Informal discussions on the interpretation of data presented in this report are to continue between representatives of the Management and of the Staff Association.

2. Post-doctoral fellowship remuneration

The Committee took note of comparison data provided in this document regarding CERN post-doctoral Fellows and similar categories of personnel in six other organizations, which had been prepared further to discussions at the meetings of the Scientific Policy Committee and the Finance Committee in June 1995. The document was approved for transmission to TREF subject to some amendments and corrections. The Staff Association representatives declared that they would not take a position on conclusions to be drawn from this document until some other related aspects had been examined.

3. CERN staff recruitment difficulties

The Committee approved this document which provides information requested in the context of the present remuneration review, subject to some amendments concerning the rate of staff resignations.

4. Revision of the Staff Rules and Regulations

The Committee took note of a report by the Chairman of the Sub-Group and agreed on draft texts to be submitted to TREF for first reading on the subjects of Intellectual Property,

4. Révision des Statut et Règlement du personnel

Le Comité a pris note d'un rapport du Président du Sous-groupe et a convenu de projets de textes à présenter au TREF pour premier examen sur la propriété intellectuelle, la couverture de protection sociale, l'imposition et la prescription, étant entendu que certains points pourront demander à être encore débattus au TREF. Concernant la propriété intellectuelle, il a été convenu de recommander au Directeur général de créer un comité spécifique pour consultation avant la prise de décisions sur des droits de brevets. Concernant la couverture de protection sociale, il a été convenu d'inclure un article sur le rôle joué par le Directeur général dans la présentation de propositions relatives aux prestations et aux cotisations à la Caisse d'assurance maladie aussi bien qu'à la Caisse de pensions, ainsi qu'un article sur la couverture d'assurance maladie pour les pensionnés.

5. Caisse d'assurance maladie

En s'appuyant sur diverses simulations présentées par la Direction, le Comité a tenu une première discussion sur les manières possibles de faire face à de prévisibles augmentations des coûts de l'assurance maladie, en partant de l'hypothèse que désormais l'Organisation contribuera directement pour les pensionnés. Il a été convenu qu'une discussion informelle sur ce sujet se poursuivra entre des représentants de la Direction et de l'Association du personnel. Il a également été convenu que sera faite au TREF en août une présentation technique sur les conséquences qu'aurait sur les primes l'absence de contribution directe de l'Organisation pour les pensionnés.

6. Divers

- **Utilisation d'Internet** : un texte sur ce sujet a été approuvé pour publication dans le Bulletin hebdomadaire.
- **Allocations versées aux stagiaires** : il a été recommandé d'indexer à l'avenir ces allocations sur les traitements du CERN.

La prochaine réunion ordinaire du CCP aura lieu le mardi 5 septembre 1995.

EXAMEN 1995 DES CONTRATS DE DUREE INDETERMINEE Catégories professionnelles 2-5

Suite aux recommandations du Comité d'examen des contrats de durée indéterminée et aux discussions au Directoire et au Comité de management, le Directeur général a décidé d'octroyer 39 contrats de durée indéterminée à des titulaires d'un contrat à terme fixe dans les catégories professionnelles 2-5. Dans 17 cas, la décision est reportée à l'année prochaine.

Les membres du personnel concernés ont été informés par une notification individuelle.

Division du Personnel
Tél. 4466

Social Insurance Coverage, Taxation and Limitation of claims, it being understood that some points may require further debate in TREF. On the subject of Intellectual Property, it was agreed to recommend to the Director-General the setting up of a specific committee for consultation before decisions are taken on patent rights. On the subject of Social Insurance Coverage, it was agreed to include an article on the role of the Director-General in proposing the benefits and contributions to both the Health Insurance Scheme and the Pension Fund, as well as an article regarding health insurance coverage for pensioners.

5. Health Insurance Scheme

On the basis of various simulations presented by the Management, the Committee held a first discussion of possible approaches to dealing with foreseeable increases in health insurance costs, assuming that henceforth the Organization makes a direct contribution for pensioners. It was agreed to continue informal discussion on this subject between representatives of the Management and of the Staff Association. It was also agreed that a technical presentation on the effect on premiums due to the absence of a direct contribution by the Organization for the pensioners would be made to TREF in August.

6. Other business

- **Use of Internet** : A text on this subject was agreed for publication in the Weekly Bulletin.
- **Allowances for Students** : It was recommended that in future these allowances should be adjusted according to the CERN Salary Index.

The next ordinary meeting of the SCC is take place on Tuesday 5 September 1995.

INDEFINITE APPOINTMENT REVIEW 1995 Professional Categories 2-5

Following recommendations of the Indefinite Appointment Review Board and discussion at the Directorate and Management Board, the Director-General awarded 39 indefinite appointments to fixed-term staff members in professional categories 2-5. Decisions on 17 cases were deferred to next year.

All staff members concerned have been informed by individual notification.

Personnel Division
Tel. 4466